



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 mars 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Didier MARTIN	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	Mme Christine MASSU
M. Gilbert MENUT	M. Christophe BERTHIER	M. Michel FORQUET
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	M. Claude PICARD
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Françoise TENENBAUM	M. Pierre PETITJEAN
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLESEGER	Mme Claude DARCIAUX
M. Jean-François DODET	Mme Christine DURNERIN	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mlle Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
M. Patrick CHAPUIS	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Claude GIRARD
M. Gérard DUPIRE	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. François-André ALLAERT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Paul HESSE	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Alain LINGER	M. Gilles TRAHARD
M. Patrick MOREAU	M. Pierre LAMBOROT	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Dominique GRIMPRET	M. Louis LAURENT	
M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA	

Membres absents :

Mme Fadoua LALOUCHE	M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	M. Jean-Pierre SOUMIER pouvoir à M. Pierre PETITJEAN
	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Mohammed IZIMER pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
	Mlle Stéphanie MODDE pouvoir à M. Philippe DELVALEE
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Dijon - Marché de gros - 11 rue de Skopje - Cession de locaux

Dans le cadre de l'opération d'intérêt communautaire du réaménagement du site dit du "Marché de Gros", le Conseil de Communauté a décidé par délibération du 26 juin 2008 de procéder à l'acquisition sur la Société GAFIHC des locaux qu'elle occupait jusqu'à son transfert dans des locaux plus vastes du même site.

L'acquisition de ces locaux vacants, d'une superficie d'environ 2 300 m², moyennant le prix total de 600 000 € et le transfert du bail emphytéotique consenti par la Ville de Dijon sur le terrain d'assiette du bâtiment sont intervenus par acte du 11 juillet 2008.

Aujourd'hui, la société DECO RELIEF France, spécialisée dans la fabrication de décors alimentaires, a sollicité du Grand Dijon l'acquisition de ces locaux afin d'y transférer et développer son activité.

Ainsi, il est proposé de céder à la société DECO RELIEF France ces locaux dans le cadre du bail emphytéotique, moyennant le prix de 600 000 € correspondant au coût d'acquisition, lequel prix est conforme à l'évaluation de France Domaine

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE

- **de céder** à la société DECO RELIEF France, représentée par Monsieur Alain LAMBERT, Président Directeur Général, 5 allée de Bonvaux, BP 4, 21240 TALANT, un bâtiment à usage d'entrepôt et de bureaux, situé 11 rue de Skopje dans le "Marché de Gros", sur un terrain cadastré section AK n°66 pour 2 426 m² ;
- **de céder** à la société DECO RELIEF France tous les droits résultant du bail emphytéotique consenti par la Ville de Dijon portant sur le terrain d'assiette du bâtiment ;
- **de dire** que la cession interviendra moyennant le prix total de 600 000 € hors taxes ;
- **de dire** que la cession interviendra par acte notarié ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier et Monsieur le Trésorier Municipal à percevoir le produit de la vente.

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président



Pierre PRIBETICH

Convocation envoyée le 19 mars 2009
Publié le 27 mars 2009
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

27 MARS 2009

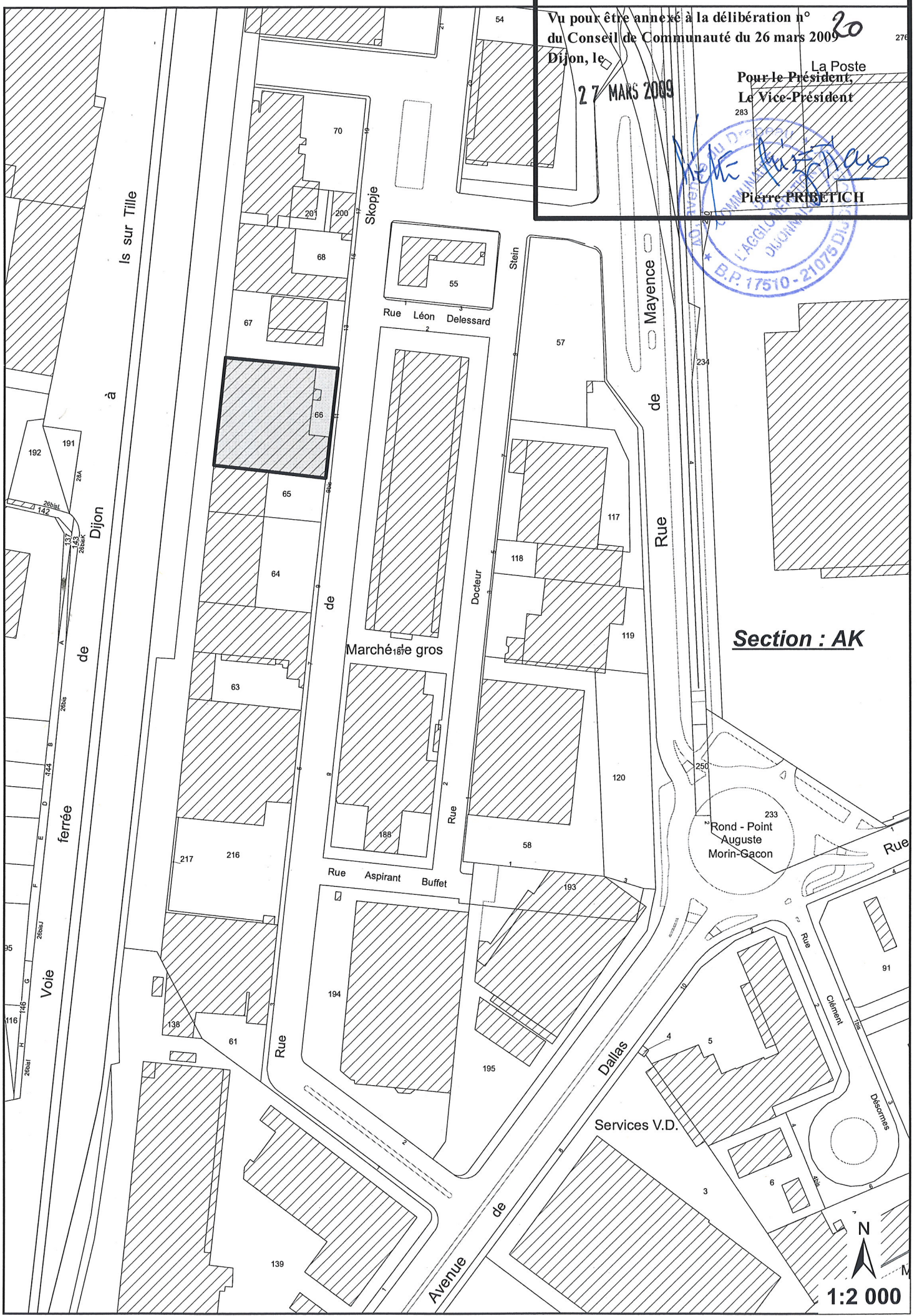


Vu pour être annexé à la délibération n° 20
du Conseil de Communauté du 26 mars 2009

Dijon, le
27 MARS 2009

La Poste
Pour le Président,
Le Vice-Président

Pierre FRIBETICH



Section : AK

N
1:2 000